

Quelles sont les frontières du domaine du public ?

Par Responsable éditoriale



Auguste Walras, Max Weber, Emile Durkheim, Rosa Luxemburg, Keynes,

Walter Benjamin, Marcel Mauss, Freud, Gramsci, etc., etc., etc. Ce n'est là qu'une infime partie de ce que l'on trouve sur le site [Les classiques des sciences sociales](http://www.classiquesdes sciences sociales.org) qui a choisi de proposer au téléchargement 589 titres originaux de 150 auteurs des sciences sociales. Comment cela est-ce possible ?

C'est tout d'abord l'oeuvre d'un québécois, [Jean-Marie Tremblay](http://www.jeanmarie-tremblay.org), professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, complètement décomplexé face à l'outil informatique et dont on devine rapidement un militantisme plutôt radical. Le site s'ouvre sur une citation de Lord Durham, « celui-là même qui a voulu assujettir les Canadiens français » nous précise l'auteur du site: « Un peuple qui veut demeurer sans histoire se fait un devoir d'évacuer le passé. Il s'assure ainsi de n'avoir aucun avenir ! ». La réponse de Tremblay est sans ambiguïté: « Il nous apparaît maintenant révolutionnaire de rappeler les écrits des grands auteurs du passé ».

Cela est également possible du fait que les textes (téléchargeables aux formats .doc, .rtf et .pdf) appartiennent tous au domaine public... au Canada, ce qui ne va pas sans poser de problèmes avec [Les Presses Universitaires de France](http://www.lespressesuniversitairesdefrance.org) qui menacent aujourd'hui de poursuivre Jean-Marie Tremblay en justice. Le site avertit pourtant l'internaute: « il est de la responsabilité de chaque utilisateur de s'assurer qu'il ne contrevient pas aux lois qui régissent ce domaine [le domaine public] en son lieu de résidence ». Reste que le débat est lancé sur la question du domaine public et sur celle de la diffusion de l'information par internet. Notre sociologue a semble t-il choisi son camp depuis longtemps. On trouve, par exemple, sur la page d'accueil un avertissement contre « les États-Unis d'Amérique et aux Walt Disney de ce monde ». « Refusons l'extension des lois américaines sur les droits d'auteurs, lois qui menacent la libre diffusion du savoir » lance Jean-Pierre Tremblay avant d'en appeler à Victor Hugo. On trouve par ailleurs une pétition en ligne contre « les lois prolongeant les droits d'auteur ».

Côté contenu, le site a de quoi faire jubiler plus d'un chercheur en sciences sociales, même malgré quelques déceptions. Par exemple, le texte de certains titres alléchants, comme *Communauté et société* de Ferdinand Tönnies, n'est pas disponible en ligne, contrairement à ce qui est annoncé. D'autre part, on pourra critiquer le choix des formats retenus qui exclut le html. Cependant, on aurait tort de boudier notre plaisir car le site se révèle être outil de travail vraiment performant. On suivra donc avec attention les suites de l'affaire qui oppose *Les classiques des sciences sociales* au Puf.

Dans un article intitulé « La conquête de l'ubiquité » (disponible en ligne sur le site de Jean-Marie Tremblay), Paul Valéry évoquait deux problèmes techniques à la diffusion universelle de la musique:

« i. Faire entendre en tout point du globe, dans l'instant même, une oeuvre musicale exécutée n'importe où. ii. En tout point du globe, et à tout moment, restituer à volonté une oeuvre musicale. »

Et l'auteur d'affirmer que « ces problèmes sont résolus. Les solutions se font chaque jour plus parfaites. ». Paul Valéry avait-il seulement imaginer l'existence d'internet ? Aujourd'hui, l'enjeu ne porte plus plus tellement sur les questions techniques de diffusion de l'information, mais sur les droits d'auteurs et, en ce domaine, tout reste peut-être à inventer.

Un [article](#) sur le sujet paru dans la revue *Transfert*.

Un [article](#) de l'Encyclopédie en ligne *Wikipedia* rappelant ce qu'est le domaine public.

Le [code de la propriété intellectuelle](#) en France.